

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3508**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines option sciences et techniques de la gestion salariale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Pau

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel de la gestion salariale intervient tant au niveau du traitement de la paie proprement dit qu'au niveau de la gestion administrative du personnel, dans le respect du droit du travail et des réglementations. Il tient à jour les documents et les déclarations imposés par les dispositions légales concernant les charges salariales, la répartition des avantages sociaux...

Connaître les logiciels de gestion (utilisation et paramétrage) Maîtriser la compatibilité analytique

Connaître et maîtriser les techniques d'exploitation des informations chiffrées avec méthode et rigueur

Connaître l'actualité réglementaire et législative

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les directions des ressources humaines et les directions financières des entreprises, les cabinets d'experts comptables et les sociétés spécialisées dans le traitement de la paie.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Enseignements fondamentaux : droit du travail ; organismes sociaux ; gestion administrative du personnel ; gestion des ressources humaines ; gestion de la relation client

- Enseignements techniques : techniques de paie ; anglais technique ; paie et comptabilité

- Enseignements pratiques : outils informatiques de base ; les logiciels de paie

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-pau.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**